



La Direction générale
Le Directeur général

Kinshasa, le 2 mars 2021

Réf : DG/JDT/002/03/21



Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
Palais de la Nation
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
- Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines
(Tous) à Kinshasa/Gombe
- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de GECAMINES SA
- Monsieur le Directeur Général de GECAMINES SA
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de EGC SA
- ✓ Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC
(Tous) en République Démocratique du Congo

À : Son Excellence Madame la Vice-
Premier Ministre, Ministre du Plan
A Kinshasa/Gombe

Objet : Votre correspondance n°042/CAB/VPM/MIN/PLAN/EMT/ITIE/GM/rm/2021 du 19 février 2021

Excellence Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan,



J'accuse bonne réception de votre correspondance reprise en objet, dont le

Entreprise Générale du Cobalt SA

Adresse postale : 275 avenue Kasavubu, Commune Dilala, Ville de Kolwezi, Province du Lualaba, République Démocratique du Congo

Société Anonyme au capital de 1 000 000 USD, N° Immatriculation CD/KZI/RCCM/19-B-1166 (5 décembre 2019)

Site internet : www.egcobalt-rdc.com

contenu a retenu toute l'attention d'EGC, et vous en remercie.

Nous vous confirmons bien volontiers qu'EGC respectera naturellement toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables.

A ce titre, et comme votre correspondance l'y invite, EGC est en relation avec le Ministère des Mines, relativement à la transmission de tout document et information exigés. Une correspondance a été adressée ce jour à Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines, dont une copie vous a été réservée.

EGC a, par ailleurs, eu le plaisir d'engager un premier échange fructueux vendredi 26 février avec les représentants du secrétariat national et régional de l'ITIE. A cette occasion, les intervenants ont exprimé le souhait mutuel de pouvoir approfondir leurs échanges avec le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC. Les parties prenantes sont d'ores-et-déjà convenues de se retrouver dès la semaine prochaine à Kinshasa pour une séance de travail.

Ces échanges et concertations avec le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC nous paraissent en effet utiles pour deux raisons essentielles :

- s'assurer du respect des instructions stratégiques de Son Excellence Monsieur le Président de la République et du Gouvernement au sujet de l'assainissement et du contrôle des activités relatives aux substances minérales stratégiques ;
- gérer le risque de responsabilité de l'entreprise en déterminant les critères et directives de conciliation des impératifs et objectifs en présence, notamment sur les attitudes à adopter face aux potentiels acheteurs finaux ou partenaires qui invoqueraient l'application des clauses contractuelles de confidentialité, la protection du secret d'affaires ou la préservation des capacités concurrentielles.

En tout état de cause, EGC et ses équipes renouvellent auprès du Gouvernement leur implication sans faille dans la conduite vertueuse de ses activités, dans le meilleur intérêt de l'Etat.





La Direction générale
Le Directeur général

Je vous prie de croire, Excellence Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan, en l'expression de ma haute considération.



Jean-Dominique TAKIS KUMBO

Entreprise Générale du Cobalt SA

Adresse postale : 275 avenue Kasavubu, Commune Dilala, Ville de Kolwezi, Province du Lualaba, République Démocratique du Congo

Société Anonyme au capital de 1 000 000 USD, N° Immatriculation CD/KZI/RCCM/19-B-1166 (5 décembre 2019)

Site Internet : www.egcobalt.rdc.com